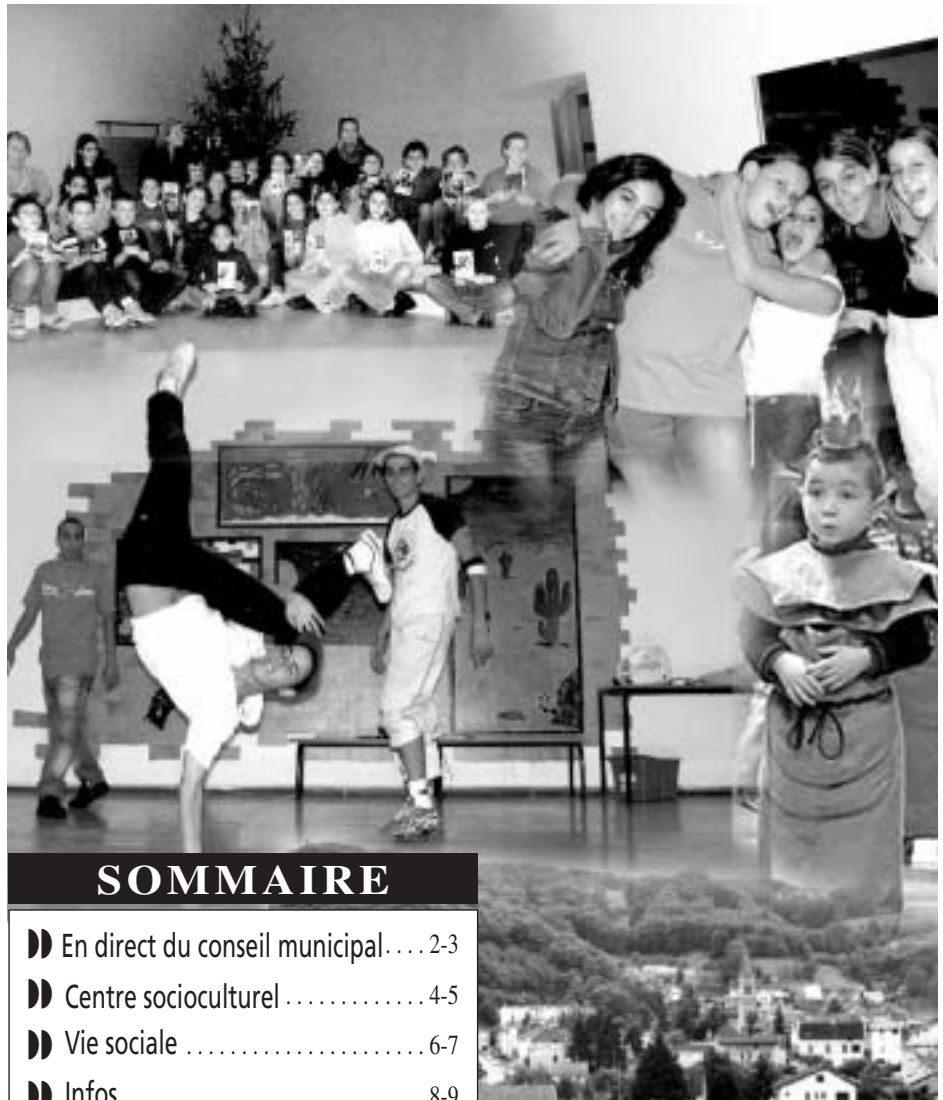


Voici une nouvelle année qui commence et je veux exprimer à toutes les Renageoises, à tous les Renageois mes vœux très sincères pour 2006 avec la santé, le travail, le bonheur... Ce n'est pas le froid ou le gel que nous connaissons depuis 3 mois qui doit nous empêcher d'être attentif à ce qui nous entoure, de participer à la vie communale et de partager les bons et les moins bons moments. L'année qui vient de s'achever a été marquée par quelques turbulences et je voudrai que nous retrouvions la sérénité.

Nous étudions tous ensemble une solution quant au devenir du Foyer-Logement, une solution acceptable par tous. Nous devons montrer que toutes les personnes âgées, handicapées ou simplement isolées méritent notre écoute et nous allons réunir cette année un groupe de réflexion et de travail afin d'organiser cette aide que nous devons à nos seniors de Renage. Pour le projet "Gendarmerie" : Nous déposons dans les prochains jours, notre troisième copie : augmentation de l'effectif de la Brigade et quelques changements dans le bâtiment du service. Le calendrier devrait être : permis de construire au 2<sup>ème</sup> semestre, travaux en 2007 et installation des gendarmes début 2008. Je rappelle que ce projet concernera le budget «section fonctionnement» de la Commune et n'aura donc pas d'interférence sur le budget "section investissement". A ce propos nous allons continuer cette année la pause sur les gros travaux en nous limitant à l'essentiel : l'aménagement en deux tranches de la Place Cardinal. Enfin suite au départ de Michel Escoffier et à



## SOMMAIRE

» En direct du conseil municipal....	2-3
» Centre socioculturel.....	4-5
» Vie sociale.....	6-7
» Infos.....	8-9



# A propos du service de l'eau et de

## La présentation des factures d'eau a changé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la facturation de l'eau a changé de formule. Vous recevrez toujours deux factures dans l'année, la première en mai constituant un acompte, et la seconde en novembre reprenant le solde de votre consommation annuelle.

### Mai-Juin

Acompte sur consommation sans changement de l'index exceptionnellement pour 2005, cet acompte a représenté 60 % de la consommation du second trimestre 2004.

Pour les années suivantes, l'acompte sera calculé sur la base de 50 % de la consommation de l'année précédente.

### Novembre-Décembre

Solde de votre consommation de l'année en cours : index relevé de l'année en cours moins index relevé de l'année précédente (relevé effectué courant septembre-octobre par un employé communal) déduction faite de l'acompte payé en mai.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat du service de l'eau (N° et horaire mentionnés ci-dessous).

- Lundi  
14 h à 17 h
  - Du mardi au vendredi  
8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Le service est fermé le mercredi.  
Tél. 04 76 91 23 30

<b>1</b> MAIRIE DE RENAGE 55 BD DOCTEUR VALOIS 38140 RENAGE		<b>2</b> Acompte N° 2005-003-000913    Le 27/05/2005 TITRE EAU N° 12 COPIE AU DEBITEUR FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER	<b>3</b> DELAI DE REGLEMENT Jusqu'au : 15/06/2005																																								
<b>4</b> SERVICE DES EAUX Horaires : Lundi 15h-17h Mardi Jeudi Vendredi 10h-18h30-15h-18h30 Tél : 04.76.91.23.30		<b>5</b>																																									
Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux. VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.																																											
<b>6</b> A01426		Période facturée : du 01/01/2005 au 30/06/2005																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Réf. Compteur</th> <th>Ann. Index</th> <th>Nouv. Index</th> <th>Consom.</th> <th>Date relevé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0012240</td> <td>2100</td> <td>2100</td> <td>0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Réf. Compteur	Ann. Index	Nouv. Index	Consom.	Date relevé	0012240	2100	2100	0		<b>7</b>																																
Réf. Compteur	Ann. Index	Nouv. Index	Consom.	Date relevé																																							
0012240	2100	2100	0																																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation</th> <th>Base</th> <th>Taux</th> <th>Montant HT</th> <th>TVA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Conservation Eau Acompte : tranche 1 à 300</td> <td>44</td> <td>1.00580</td> <td>44,26</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>Agence de l'Eau Acompte</td> <td>44</td> <td>0.02000</td> <td>0,88</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>Redevance Pollution Acompte</td> <td>44</td> <td>0.28000</td> <td>12,32</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL EAU</b></td> <td></td> <td><b>86,93%</b></td> <td><b>57,46</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Assainissement Acompte</td> <td>44</td> <td>0.56800</td> <td>24,99</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>SIVU Acompte</td> <td>44</td> <td>0.42000</td> <td>18,48</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b></td> <td></td> <td><b>43,07%</b></td> <td><b>43,47</b></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Conservation Eau Acompte : tranche 1 à 300	44	1.00580	44,26	5,50	Agence de l'Eau Acompte	44	0.02000	0,88	5,50	Redevance Pollution Acompte	44	0.28000	12,32	5,50	<b>TOTAL EAU</b>		<b>86,93%</b>	<b>57,46</b>		Assainissement Acompte	44	0.56800	24,99	5,50	SIVU Acompte	44	0.42000	18,48	5,50	<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>		<b>43,07%</b>	<b>43,47</b>	
Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA																																							
Conservation Eau Acompte : tranche 1 à 300	44	1.00580	44,26	5,50																																							
Agence de l'Eau Acompte	44	0.02000	0,88	5,50																																							
Redevance Pollution Acompte	44	0.28000	12,32	5,50																																							
<b>TOTAL EAU</b>		<b>86,93%</b>	<b>57,46</b>																																								
Assainissement Acompte	44	0.56800	24,99	5,50																																							
SIVU Acompte	44	0.42000	18,48	5,50																																							
<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>		<b>43,07%</b>	<b>43,47</b>																																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOTAL HT</th> <th>Eau/Ass.</th> <th>TVA</th> <th>Base HT</th> <th>Taux</th> <th>Montant TVA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>100,93</td> <td>Eau</td> <td>1</td> <td>57,46</td> <td>5,50</td> <td>3,16</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Assainissement</td> <td>1</td> <td>43,47</td> <td>5,50</td> <td>2,39</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>Total TVA :</b></td> <td></td> <td><b>5,55</b></td> </tr> </tbody> </table>		TOTAL HT	Eau/Ass.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA	100,93	Eau	1	57,46	5,50	3,16		Assainissement	1	43,47	5,50	2,39				<b>Total TVA :</b>		<b>5,55</b>	<b>8</b> NET A PAYER : <b>106,48 euros</b> <small>100,93 + 5,55 = 106,48 euros</small>																	
TOTAL HT	Eau/Ass.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA																																						
100,93	Eau	1	57,46	5,50	3,16																																						
	Assainissement	1	43,47	5,50	2,39																																						
			<b>Total TVA :</b>		<b>5,55</b>																																						
* au titre de l'euro = 0,20057 francs																																											
<b>9</b> A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT																																											
Tarif en vigueur suivant la délibération du Conseil Municipal MONTANT A REGLER A LA TRESORERIE DE RIVES 100 Rue Saül Carnot - BP 107 - 38140 RIVES Modalités de paiement : En ESPÈCES, CHEQUES BANCAIRES OU POSTAL A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC Tél : 04.76.91.01.69 * au titre de l'euro = 0,20057 francs		<b>REFERENCES</b> A01426 Facturation Eaux Acompte 2005 Coll : 33 Nat : 10 CMI : 1 CM2 : P Numéro : 2005-003-000913 Echéance : 15/06/2005 <b>NET A PAYER : 106,48 euros</b> <small>100,93 + 5,55 = 106,48 euros</small>																																									

- 1** En-tête
- 2** Référence de la facture avec la date d'émission
- 3** Délai du règlement
- 4** Service émetteur et ses coordonnées
- 5** Nom de l'abonné et adresse de facturation
- 6** Numéro de compteur et variation des index
- 7** Adresse du branchement
- 8** Ventilation de la facture, consommation estimée ou réelle, taux, montants HT et taux de la TVA
- 9** Coupon et adresse de règlement

### IMPORTANT

**Signaler tout changement de situation au service des eaux**

# L'assainissement :

## ► Impayés : manque de civisme ou difficulté réelle...

En 2005, la ville a dû inscrire 35 000 € pour annuler les factures d'eau et d'assainissement impayées en 1998 et 2002

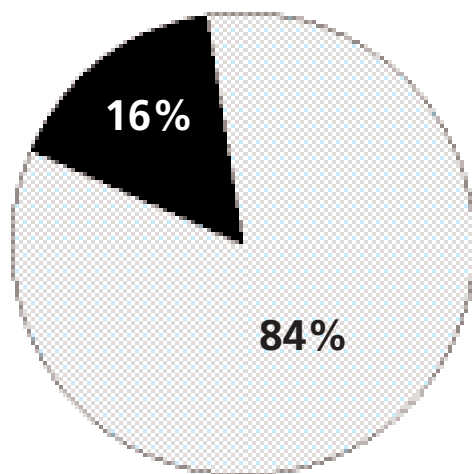
Il reste encore 79 488 € d'impayés sur les années 2003 et 2004 pour lesquels des procédures de recouvrement seront engagées.

Les personnes qui connaissent de réelles difficultés pour payer leur facture peuvent demander à la trésore-

rie d'établir un échéancier afin d'échelonner les paiements.

Le CCAS de la Ville peut également apporter une aide ponctuelle. Pour cela, il faut s'adresser en Mairie.

Les autres, pensez à régler rapidement vos factures, afin d'éviter les poursuites par voie de saisie engagées par le trésor public.



● Moyenne 3 derniers budgets

● Total impayés

## ► Changement de domicile : nécessité d'informer les services municipaux

Merci aux propriétaires de bien vouloir signaler au ser-

vice de l'eau tous les départs ou arrivées de locataires.

## ● Réhabilitation de la salle communale sous la crèche

● Comme nous l'avons déjà pratiqué à plusieurs reprises, ce chantier a été effectué par nos agents communaux dont le travail a été remarquable. Cette salle, qui était notamment utilisée par le centre aéré, a retrouvé un air de jeunesse qu'elle avait perdu depuis déjà bien longtemps. En effet, l'humidité ayant pris le dessus, une dégradation était déjà bien amorcée tant les matériaux en avaient souffert.

● La première opération a donc été de contrer l'humidité en positionnant dans les murs concernés des protections en résine pour l'empêcher de pénétrer. Ensuite, ce fut au tour de la mise en place du doublage ventilé et par la même occasion de reprendre intégralement les parties électriques (amélioration de l'éclairage et de sa fonctionnalité).

● Enfin, le chantier s'est terminé



par les peintures (au niveau du sol et des murs) et le remplacement des plaques de faux plafond.

Il nous reste à modifier la surface servant actuellement de cuisine pour y installer de nouveaux sanitaires (et supprimer ainsi ceux situés à l'extérieur) et de créer une nouvelle cuisine, plus spacieuse et plus accessible, qui pourra être réalisée à peu de frais à la place la cuve à gaz puisque nous envisageons de raccorder cette salle au gaz naturel.

## ● La collecte des tickets cantine est simplifiée

● La commission cantine, les agents et les services municipaux ont réfléchi à un nouveau mode de collecte des tickets des cantines primaires et maternelles :

● Les tickets des enfants qui mangent régulièrement à la cantine devront être déposés chaque jeudi pour la semaine suivante. Des boîtes marquées

du lundi au vendredi sont installées à cet effet dans chaque école.

● En cas d'urgence ou d'imprévu, il sera toujours possible d'inscrire les enfants d'un jour sur l'autre, mais cette démarche doit rester exceptionnelle. Les services de la mairie et le personnel dans les écoles sont à votre disposition pour vous aider et vous conseiller.

## ● Déneigement, quelques rappels

● Si les routes départementales sont déneigées par la DDE et les voies communales par l'équipe du Services Technique de Renage, les trottoirs et les passages privés doivent être déneigés, sablés ou salés par les riverains qui ne doivent pas évacuer la neige ou la glace sur la voirie.



> Des loisirs pour les enfants, les jeunes, les adultes, les familles

# Le Centre social Ambroise Croizat

## encore des animations !

### ► Secteur adultes-familles

**Les animations familiales, le soutien à la vie associative, les ateliers adultes composent le domaine d'action de la commission adultes-familles, qui rassemble des habitants de tous âges et horizons sociaux différents.**

Puck, Isabelle, Georges, Anita, Robert, Isabelle G, Jacky, Zubeydé, Annick, Valérie, Andrée, Vincent, Rajanee, Annie et Patricia se sont mobilisés bénévolement pour concocter et encadrer selon leurs disponibilités et avec leur savoir-faire des animations familiales et festives pour les vacances de Noël.

C'est autour du thème "**Ensemble fêtons les Noël du monde**" que quatorze familles (35 enfants et 17 adultes) se sont retrouvées pour participer à une variété d'ateliers de cuisine ou d'arts plastiques réalisés les 20 et 21 décembre, et que plus de 100 personnes (63 enfants et 37 adultes) furent à la veille de Noël sous le charme du fabuleux spectacle de théâtre marionnettes "**Piccolo et l'arbre magique**". Ce conte féérique de grande qualité proposé en partenariat avec la bibliothèque municipale a enchanté les petits et les grands spectateurs.

Par ces animations portées par le savoir-faire d'habitants bénévoles, toutes les composantes de la famille (parents, enfants, ados, grands-parents,



Spectacle "*Piccolo et l'arbre magique*".

oncles, tantes, cousins, cousines, nièces, neveux, beaux frères, belles sœurs...) passent ensemble un ou des moments à la fois de détente, de convivialité, de sérénité, d'échange et de partage.

Mais les missions des membres très actifs de la commission adultes-familles ne consistent pas seulement à réaliser des temps forts en famille durant les mercredis et les vacances. Ils portent aussi d'autres initiatives en direction du public adulte ou du soutien à la vie associative de Renage.

En ce qui concerne le soutien à la vie associative, le centre socioculturel par l'intermédiaire de Samia Slimani (responsable du secteur adultes-familles) avait rencontré courant novembre les dirigeants du tissu associatif afin de déterminer des projets associatifs (réalisation de modules de formations thématiques, création d'un outil commun de communication associative

pour la population...) Pour élaborer concrètement leur mise en œuvre, l'ensemble des représentants associatifs ont été conviés à une rencontre courant janvier au centre socioculturel.

Le public adulte de Renage n'est pas en reste :

- **L'atelier gym tonic** envisage de développer son activité et s'est doté d'un matériel de remise en forme.

- **L'atelier couture** se lance dans la confection de patrons avec Béatrice intervenante bénévole.

- **L'atelier peinture** a présenté une exposition du 20 janvier au 3 février 2006 pour faire découvrir aux Renageois les œuvres de ses peintres dotés d'un talent prometteur.

- **Pour répondre aux besoins d'habitants de la Commune désireux de mieux maîtriser la langue française, un projet d'alphabétisation** devrait voir le jour dès le mois de février. Cette action sera menée en partenariat avec d'autres

centres sociaux du territoire.

- **Dans le cadre de l'atelier d'Echanges Réciproques de Savoirs**, les membres de la commission vous proposent tous les jeudis de 14 à 16 h ou de 20 h à 22 h à partir du jeudi 16 février des échanges à thème (**tricot-broderie, poterie, peinture, tissage, bugnes, informatique, confection de bijoux en perles, couscous...**).

Pour permettre à des personnes en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle de s'inscrire ou se réinscrire dans la vie sociale ou le monde du travail. Le centre socioculturel a répondu à deux appels à projet.

► **Le premier porte sur la réalisation du journal bi-mensuel de la Commission Locale d'Insertion du territoire de Bièvre-Valloire.** Suite à cet appel à projet effectué auprès de 70 communes, de 5 communautés de communes et de structures sociales, ayant déjà une action d'insertion sur le territoire, un jury composé d'élus locaux et de techniciens a retenu le 21 novembre dernier comme lieu d'implantation pouvant accueillir un atelier d'insertion, la Mairie de Roybon et comme structure support devant piloter cette action le Centre socioculturel Ambroise Croizat de Renage. C'est donc une semaine tous les deux mois que des personnes inscrites dans une démarche d'insertion, encadrées par Samia Slimani, se retrouvent pour imprimer et

éditer le bulletin "Insertion Bièvre-Valloire". Pour la parution du journal du mois de mars, l'atelier ICI (Insertion Communication, Information) reprendra durant le mois de février.

► **Le second projet concerne les jeunes adultes de 16 à 25 ans en démarche d'insertion sociale et professionnelle.** C'est par le biais d'un atelier d'échanges autour des problèmes de la vie quotidienne des jeunes, que Régis Bourgoing (responsable du secteur jeunes) et Samia Slimani, apporteront un accompagnement social individualisé ou collectif complémentaire, aux jeunes orientés par les conseillères de la Mission Locale. Ce projet partenarial, est à l'initiative de la Mission Locale d'Orientation de la Bièvre, dans le but d'apporter une réponse globale à ses missions prioritaires face aux difficultés des jeunes pour accéder à la formation ou à l'emploi. La commission Adultes-Familles se réunit le

jeudi une fois par mois pour conduire l'ensemble de ses actions. Elle se scinde parfois en sous groupes de travail thématique comme lors de la préparation des animations familiales pour les vacances de février ; au programme : atelier poterie les 21 et 22 février, sortie familiale à St Hugues en Chartreuse le dimanche 26 février (luge et ballade en raquettes), atelier "carnaval", le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars confection de bugnes et masques à thème. Afin de conduire la réalisation de ces projets en cours et à venir, les membres se retrouveront le jeudi 2 mars à 18 h au Centre Socioculturel. Vous souhaitez les rejoindre pour participer à un ou plusieurs projets, la commission est ouverte à tous, pour cela contactez Samia Slimani responsable du secteur adultes-familles, vous serez les bienvenus pour réaliser avec d'autres et ensemble des initiatives visant à améliorer la vie quotidienne de chacun.

## ► Animation enfance

*Séjours à Mallevall*



Pour la première année, un séjour pour les 8-11 ans a été organisé pour les vacances de Noël. 15 enfants encadrés par Alexandre Z, Julie R et Christine F sont partis découvrir les joies de la luge, des balades dans la forêt des Coulmes et les veillées autour du feu. Le groupe composé de

11 filles et 4 garçons a participé à l'organisation des différents temps de la journée. (repas, vaisselle, préparation d'une veillée) Les enfants étaient enchantés de cette nouvelle expérience et attendent avec impatience la programmation d'autres séjours.

## ► Centre de loisirs



**Les mercredis de 14 h à 17 h un groupe d'enfants de 4 à 11 ans se retrouve pour partager des loisirs ensemble et pour découvrir des activités nouvelles.**

A chaque séance, deux ateliers sont proposés, les enfants choisissent en fonction de leur désir de participer à l'un ou l'autre ou les deux. En parallèle des espaces de jeux sont mis en place (jeu de construction, espace dînette, voiture, lecture, marionnettes...)

Le mercredi est un temps où les enfants ont besoin de s'évader, de prendre le temps

de jouer, de rêver tout en découvrant de nouvelles activités.

### ► Vacances de février

Le centre ouvrira du lundi 20 au vendredi 24 février. Les inscriptions auront lieu jusqu'au jeudi 16 février.

Pour la deuxième semaine, le projet d'un séjour est en cours d'élaboration. Venez vous renseigner au centre socioculturel.

### ► Vacances de printemps

Ouverture du lundi 24 au vendredi 28 avril 2006.

Projet de séjour pour la semaine du 2 au 5 mai.

## ► Animation parents/enfants



**Un rendez-vous mensuel pour partager entre parents et enfants un moment récréatif autour du jeu** (jeu de sociétés, de construction, de plateau...).

Le rendez-vous a lieu le samedi matin de 9h30 à 11h30 une fois par mois au Relais Assistantes Mater-

nelles (rue du 19 mars 1962, bâtiment au fond de la cour).

Voici les dates jusqu'au mois de juin 2006

- Samedi 11 février
- Samedi 11 mars
- Samedi 8 avril
- Samedi 13 mai
- Samedi 10 juin

## Les jeunes en action

### ► Noël ludique...

Les ados de 11 à 14 ans ont investi la salle ados pour créer, construire et profiter de nouveaux jeux en bois. Aidés de 2 animateurs et d'un adulte bénévole, ils ont pu ajouter une dimension ludique à la fête

### ... Noël nordique !

En octobre, une vingtaine de jeunes de 15 à 19 ans a pris contact avec Régis Bourgoingt, responsable du secteur jeune, pour exprimer leur désir de faire du ski. Après quelques réunions pour réserver un refuge, prévoir un budget pour les activités, recruter un animateur ski ou encore préparer les menus, une équipe de six jeunes s'est finalement engouffrée dans le car direc-

de Noël du 22 décembre.

Joueurs et bricoleurs de tous âges, si les domaines du jeu et du bois résonnent en vous, n'hésitez plus : prenez contact avec le centre socioculturel !

tion Corrençon en Vercors. Au bilan : aucun blessé ! Au contraire, de franches rigolades sur les pistes, les bons souvenirs des plats préparés par chacun et quelques soirées conviviales dans les rues de Villard de Lans.

Le prochain séjour ski et neige aura lieu pendant les vacances de février. Il sera ouvert aux ados de 11 à 14 ans. A réserver dès maintenant !

### ► Agenda des jeunes en 2006

● **Atelier vidéo au club ados**, tous les mercredis de 14h à 17h.

● **Escalade pour les collégiens** : reprise des cours en mars. Sorties prévues en avril.

● **Hip Hop avec Rage 2 danse** : tous les mercredis de 19 h à 20h30. Sortie concert le 22 ou 23 février. Chorégraphie à Renage le 29 avril.

● **Ouverture du Point Accueil Jeunes** : un nouveau lieu ressource pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Thématiques : logement, santé loisirs, transports, vacances, emploi, formation... en partenariat avec la Mission Locale d'Orientation de la Bièvre. Permanences : les mardis et vendredis de 17 h à 19 h (hors vacances scolaires).



**Vacances de février** : séjour ski pour les 11-14 ans, atelier graphie 12-17 ans à la salle ados.

Pour proposer, débattre et construire, participez à la commission jeunes. Prochaine réunion : début mars au centre socioculturel.

Une envie, un projet ?

Prenez contact avec Régis Bourgoingt, responsable du secteur jeunes.

A Bientôt !

## Opération jouets de Noël

Le Service Social de la Mairie, en collaboration avec le CCAS, les Assistantes Sociales et l'antenne de la Croix Rouge du secteur de Renage-Rives ont invité les familles les plus défavorisées à venir, en Mairie, recevoir des cadeaux pour leurs enfants.

Ces jeux et jouets en très bon état d'aspect et de fonctionnement provenaient de dons effectués par des familles du secteur.

Pour Noël 2006, cette opération est à renouveler car nous avons constaté la joie que procurait cette distribu-

tion aux enfants de ces familles.

Pour cela il est possible d'apporter soit à la Mairie, pendant les heures d'ouverture du service d'Aide Sociale, soit à la permanence de l'antenne de Rives de la Croix-Rouge Française le lundi de 15 à 17 heures : les jeux et jouets en très bon état de présentation et de fonctionnement dont vous n'avez plus l'utilisation.

Par avance, les acteurs de cette opération vous remercient de votre compréhension.

### Association Bel'Age

Maintien à domicile

Centre Socioculturel Ambroise Croizat  
750 rue de la République - 38140 RENAGE  
Tél. 06 08 56 60 35 ou 04 76 91 11 25

Pour un accompagnement personnalisé  
avec un personnel de qualité

#### ● PORTRAIT

##### *Bien vivre chez soi*

Pour recouvrer la santé, bien vivre son handicap, sa pathologie, ou sa retraite tout en conservant les liens sociaux, amicaux et affectifs, de nombreuses personnes dépendantes font le choix du maintien à domicile. Aujourd'hui sensibilisés par les besoins réels existants, mes coéquipiers et moi-même prenons l'initiative de créer BEL'AGE, pour pallier au mieux à la souffrance physique et morale due à la dépendance. Nous voulons œuvrer au quotidien chez les personnes qui nécessitent une assistance personnalisée (geste du quotidien, gardes de jour et de nuit, sorties accompa-

gnées), quel que soit leur niveau de dépendance, tout en constituant un service de proximité de qualité. Notre Association place l'aspect relationnel sous le signe du respect, de la discrétion, et de la réserve, répondant ainsi aux besoins de nos membres ainsi qu'à ceux de leurs familles. Notre Association se charge des démarches liées au recrutement de ces professionnels, choisis selon leurs diplômes, leurs compétences et leurs expériences. Cadre de vie familial, repère de vie sociale et une certaine autonomie sont ainsi préservés dans la dignité pour le bien être de tous.

Isabelle DI-TACCHIO,  
Coordonnatrice à Renage.



# Bibliothèque

## des animations pour les petits et les grands !

Les tout-petits du RAM et de la crèche ont été accueillis ensemble le 28 novembre au centre socio-culturel pour partager le plaisir des histoires sur le thème de l'hiver.

Pour les mettre dans l'ambiance, des décors avec des bonhommes de neige, des sapins ont été fabriqués par la crèche, la bibliothèque et les ateliers du mercredi.

Pendant qu'un groupe d'enfants avec les "nounous" et le personnel de la crèche partait au pays des contes en compagnie d'Evelyne Guillermin, fidèle conteuse à la bibliothèque, l'autre groupe participait à une petite séance de chansons et lecture d'albums avec Christine et Stéphanie.

Rendez-vous est pris pour le mois de mars avec des histoires de ... souris !

### ► Défi lecture à l'école le 13 décembre

Depuis le mois d'octobre les élèves de la classe de M<sup>me</sup> Rhoné (CE2-CM1) se préparaient à s'affronter.

Deux groupes de 10 élèves ont lu en tout 10 romans policiers proposés par la bibliothèque, ensuite chaque groupe a rédigé un questionnaire sur les livres dans le plus grand secret ! car le but était de piéger leurs adversaires, vu que le groupe gagnant serait celui qui répondrait au plus grand nombre de questions sur l'énigme, les personnages, etc. on pouvait aussi inventer des rébus et des charades ! Tout le monde a joué le jeu à fond et le défi a été très serré, bien sûr une équipe a



gagné de quelques points mais l'essentiel était surtout de participer.

Le but de ce défi était évidemment de communiquer aux enfants le plaisir de lire en s'amusant !

Objectif atteint puisqu'ils ont été récompensés chacun par un cadeau : un roman, et d'après Madame Rhoné ils font déjà des échanges entre eux tellement "ils sont trop bien !".

### ► Appel : exposition sur "les métiers d'autrefois"

La Bibliothèque Municipale de Renage organisera en mai 2006, une exposition sur "les métiers d'autrefois". Pour l'enrichir nous recherchons tous outils, objets ou documents concernant les vieux métiers (tissage, filage, taillanderie, forge, poterie, ganterie, vendanges, etc.).

Et en particulier ceux qui témoignent des anciennes industries renageoises.

Pour tous renseignements s'adresser à la bibliothèque au 04 76 91 22 53 ou aux heures d'ouverture :

- mardi et vendredi de 16h à 18h.
- mercredi et samedi de 10h à 12h.

### ► Vous avez un peu de temps libre ? Vous aimez les livres et la lecture ?

La bibliothèque de Renage a besoin de votre aide, pour les permanences :

- Mardi de 16h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h.

Venez vous renseigner directement à la bibliothèque. Merci nous comptons sur vous !

### AAVSCR

L'Association d'animation de la vie sociale et culturelle de Renage, vous souhaite une année de vie sociale et d'ouverture culturelle, riche en rencontres, en initiatives, et porteuse d'un épanouissement personnel dans la réalisation de projets collectifs.

Vous souhaitez participer aux nombreux projets du Centre Socioculturel, n'hésitez plus et venez vous renseigner.

Vous désirez vous investir dans l'un des projets de notre association, alors soyez les bienvenus à notre Assemblée Générale le 1<sup>er</sup> avril 2006.

Bonne année à tous.

La présidente  
H. DERVAUX

### Dernière minute !



Le carnaval de Renage aura lieu le 18 mars 2006 à partir de 14 h. Pour plus d'infos, contactez le Centre socioculturel Ambroise Croizat, le Comité des fêtes et le Sou des écoles.



**La** consultance architecturale est un conseil aux particuliers.

L'architecte conseil est à la disposition du public qui souhaite entreprendre une construction ou un aménagement. L'architecte conseil lui apporte les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant. Cette intervention doit se faire le plus en amont possible dans le processus de l'habitat

et doit éviter autant que peut se faire d'avoir lieu sur les dossiers trop avancés.

L'architecte n'a pas le droit d'exercer à titre d'architecte ou d'urbaniste sur tout le territoire de ses permanences de consultance. La consultance architecturale n'est pas obligatoire et n'a pas de force juridique. Elle n'est que consultative. La décision en matière de permis de construire reste dans les mains de l'autorité publique. En outre, dans le cadre de la Communauté de communes de Bièvre-Est, il peut être amené à conseiller le Président dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, et notamment lui apporter son appui dans le cadre des nou-

velles compétences relatives à la décentralisation de l'urbanisme. Pratiquement, l'architecte-conseil de la Communauté de communes Bièvre-Est, M. Marc Vauquois, tient des permanences les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, soit au siège, soit dans l'une ou l'autre des communes de Bièvre-Est. Il pourrait ainsi venir à Renage, en fonction des demandes des habitants.

Enfin, indépendamment de cette consultance architecturale, et dans le cadre des OPAH – Opération programmées de l'amélioration de l'habitat – des aides à la réhabilitation peuvent être envisagées.

**Renseignements aux services techniques de la**

**mairie ou à CCBE - Tél. 04 76 06 10 94**

#### PERMANENCES

##### Février 2006

● Vendredi 3 février (après-midi) à la Communauté de Communes Bièvre-Est à Colombe.

● Vendredi 10 février (après-midi) en Mairie de Bizannes ● Vendredi 17 février (après-midi) en Mairie du Grand Lempis.

##### Mars 2006

● Vendredi 10 mars (après-midi) à la Communauté de Communes de Bièvre-Est à Colombe.

● Vendredi 17 mars (après-midi) en Mairie de Bizannes.

● Vendredi 31 mars (après-midi) en Mairie du Grand Lempis.

## LA FONCTION D'AIDE À DOMICILE

**L'aide à domicile n'est pas une femme de ménage. En effet son travail ne se limite pas aux seules tâches domestiques.**

La vocation sociale de la profession est très forte, en ce sens que :

- L'aide à domicile, si elle reste bien sûr, chargée de l'entretien du logement, peut aussi être amenée à faire des courses, préparer des repas, assurer l'entretien du linge (lavage, raccommodage, repassage), effectuer des petites formalités administratives (remplir un papier simple, rédiger un chèque). Elle doit aussi veiller au confort et à la sécurité de la personne qu'elle aide et lui apporter, si nécessaire une aide à la petite toilette.
- L'aide à domicile permet par

ailleurs de rompre l'isolement de la personne qu'elle aide en lui apportant si besoin, une aide morale mais en l'accompagnant aussi à l'extérieur de son domicile (pour des sorties, des démarches). L'aide à domicile n'exerce pas seulement son métier en direction des personnes âgées. Elle est également appelée à travailler auprès de personnes plus jeunes, malades ou/et handicapées. Si le rôle est toujours le même, il nécessite cependant des adaptations liées à l'âge et aux besoins.

Pour plus d'information, contacter M<sup>me</sup> Wilmotte, référente de l'ADPAH présente le mardi matin au Foyer Logement de 10h à 12 h.

## APCPC

Organise une matinée boudins et fricassée à l'ancienne école de Criel.  
Dimanche 5 mars à partir de 9h00.

## Vie scolaire

### Appel à la vigilance des parents

De nombreux parents stationnent de façon anarchique aux abords des écoles. Ces comportements, dangereux et irresponsables, mettent en danger la vie de nos enfants. Soyez prudents, et utilisez les parkings de stationnement proches des groupes scolaires.

### Préparons la rentrée 2006

Les lotissements en construction amèneront sans doute leur lot d'enfants dans nos écoles. Des ouvertures de classes seront alors peut-être envisagées. Afin de se préparer à cette éventualité, j'invite tous les nouveaux habitants à faire connaître le nombre d'élèves supplémentaires inscrits en septembre 2006.

## Comité des fêtes

Le nouveau comité des fêtes de Renage lance un appel aux Renageois pouvant donner un peu de leur temps en tant que bénévoles, ils seront les bienvenus. MC Rutigliano - Présidente - 04 76 67 48 77

## La Clé de Sol

Changement de propriétaires,  
François et Christina GILLOZ CARRU  
seront heureux de vous accueillir  
dans leur restaurant **la Clé de Sol**  
ouvert tous les jours midi et soir sauf le dimanche soir

190, boulevard Docteur Valois - 38140 Renage  
Tél. 04 76 91 05 44

- Repas d'affaire
- Repas de famille
- Banquets
- De nombreuses suggestions sur ardoises



## QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DE LA MUSIQUE

### ► Une école de musique toute neuve

Nos petits musiciens en herbe sont contents de pouvoir bénéficier de locaux flambant neufs.

En effet, des travaux importants ont été effectués de janvier 2004 à juin 2005.

Ces changements s'avéraient indispensables et procurent un confort et une sécurité que les élèves, leurs parents et



leurs professeurs apprécient. Merci donc à la Mairie et aux

employés qui ont participé aux travaux.

### ► Une journée pas comme les autres

L'Echo de la Fure organise le dimanche 12 février, un après midi spécial : une audition d'une partie des élèves de l'école, suivie d'un concert "rthm'n blues" présenté par Soul Concept, un groupe d'une quinzaine de musiciens, dont plusieurs font partie de l'Echo de la Fure. Un moment sera consacré à la remise des récompenses pour les examens 2005. Cette journée promet de



nous réchauffer alors que cet hiver est si rude... Vous pouvez réserver vos entrées à l'école de musique,

le mercredi entre 9h et 12h ou entre 15h et 18h.

*Venez nombreux !*

## ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE : QUELQUES MODIFICATIONS

Le Service technique sera fermé au public tous les mercredis à compter du 1<sup>er</sup> février 2006.

Le Service Social et Logement reçoit désormais sur rendez-vous : les mardis et vendredis de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h à l'exception de la première semaine de chaque mois.

Contact : M<sup>me</sup> Josiane Verney 04 76 91 21 11.

**Service d'adaptation progressive en milieu naturel**

Le service d'adaptation progressive en milieu naturel, dépendant de la Sauvegarde de l'Enfance de l'Isère, recherche des tiers accueillants pour héberger des jeunes (âgés de 14 à 18 ans) sur une durée maximale de 6 mois. Ces jeunes sont porteurs d'un projet professionnel ou de formation et présentent une

forte volonté d'insertion. Les familles d'accueil comme les jeunes bénéficient d'un soutien éducatif et psychologique, assuré par les professionnels du service. Une indemnisation est attribuée à la famille, le service est disponible 24h/24h. Pour tout renseignement et candidature, contactez le SAPMN au : tél./Fax 04 76 70 48 07 ou 06 70 88 78 30.

### GRETA CENTRE ISÈRE

Vous souhaitez démarrer ou poursuivre une formation, faire une remise à niveau en matières générales, préparer un diplôme du secteur tertiaire (CAP BEP - BAC PRO - BTS), passer un concours sanitaire et social ou administratif, vous initier ou vous perfectionner en bureautique et comptabilité... Quelle que soit votre situation (salarié, demandeur d'emploi, personne au foyer, jeune sans emploi, retraité)... L'atelier de pédagogie personnalisée du Greta Centre Isère à la Côte Saint-André peut répondre à votre demande. C'est un lieu de formation de proximité à entrées permanentes, animé et encadré par des formateurs spécialisés.

275, Chemin du Pré de la Chère - 38260 La Côte Saint-André - Tél. 04 74 20 48 38. Contacter Marie Bernage, Coordinatrice.

### RECENSEMENT

Les jeunes filles et garçons doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie dans le trimestre suivant leur seizième anniversaire. Aussi si vous êtes né(e) en 1990, vous devez vous présenter à la Mairie de votre lieu de domicile muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

### NOUVEAU

**Ouverture d'un cabinet de kinésithérapie et d'appareillage**

Le cabinet de kinésithérapie et de petit appareillage (confection d'attelles, et de ceinture ou corset sur mesure) de M<sup>lle</sup> Céline Rabut au 120 Impasse du Bandoz - 38140 Renage est ouvert depuis la fin du mois d'octobre 2005, sur rendez-vous. Tél. 04 76 50 81 21.

## RESTAURANT

*Les Terrasses de Renage*

Catherine et Philippe Magnan  
Tel. 04 76 91 56 34

### RAPPEL

Le ramassage des ordures ménagères et sa facturation sont gérés par la Communauté de Communes de Bièvre-Est. Tél. 04 76 06 10 94.





## Naissances

Emirhan PUSAT  
né le 15 janvier

Rémi REPELLIN  
né le 15 janvier

Raphaël NDOUMBE  
né le 1<sup>er</sup> février

Lana COSTE  
née le 4 février

Yusef AYDIN  
né le 13 février

Dounia BENSADI  
née le 18 février

Lolita DEL MONACO  
née le 5 mars

Emma KROUK  
née le 6 mars

Grégory DRUCKE  
né le 8 mars

Tifenn GAUTHIER  
née le 21 mars

Nils VINGREN - - JEDREJ  
né le 21 mars

Aurélien BERNARD - - DEROUSSIN  
né le 27 mars

Hugues SCHNEIDER  
né le 3 avril

Camille BALAYE  
née le 12 avril

Flora BOUCHET-MICHOLIN  
née le 13 avril

Nicolas MICOUD  
né le 29 avril

Maxence CAMAND  
né le 5 mai

Tom COMBE  
né le 12 mai

Hilal YANIK  
né le 19 mai

Anna TAMBORRINO  
née le 22 mai

Eléa MARI  
née le 3 juin

Lydia AICHOUR  
née le 4 juin

Bastien BEILLE  
né le 12 juin

Alexy MUGGEO  
né le 21 juin

Joffrey MANGIONE  
né le 28 juin

Florient DA COSTA  
né le 3 juillet

Romane FORET  
née le 15 juillet

Lilou LONGUEVILLE  
née le 1<sup>er</sup> août

Ilona VENDRA  
née le 9 août

Yasser AICHOUR  
né le 16 août

Flavie GONCALVES DA COSTA  
née le 18 août

Clovis GAILLARD  
né le 19 août

Noah SALEMBIER  
né le 23 août

Medhi ACHAICHIA  
né le 25 août

William GONNETON  
né le 31 août

Raphaël TALBOT - - MATTIA  
né le 31 août

Timoté JOCOU  
né le 2 septembre

Mathis FLEURY  
né le 9 septembre

Marouane AHMED CHAOUCH  
né le 25 septembre

Diego ALVES  
né le 27 septembre

Dàrio FERREIRA  
né le 4 octobre

Inès CHARREL  
né le 6 octobre

Yannis BUYS  
né le 15 octobre

Manon PARTENIO  
née le 4 novembre

Lucia BUFFET CROIX BLANCHE  
née le 10 novembre

Vanessa AMAR  
née le 9 décembre

Emilie MENUJ  
née le 13 décembre

Titouan BRENIER  
né le 28 décembre

Fatma CANITEZ  
née le 29 décembre



## Mariages

Marc DU BESSET et Anne-Claire LATREILLE  
le 23 avril

Eddy LAPLANE et Anna KORCHOUNOVA  
20 mai

Gilles LACHENAL et Myriam LEMAIRE  
25 juin

François MONNET et Rachel CHAPOT  
25 juin

Gérard ROBLES et Christine GIFFARD-LEVEQUE  
2 juillet

DRUCKE Christophe et Lysiane BERNARD-BRET  
16 juillet

Olivier VARESANO et Sabrina GRASSO  
16 juillet

Fabien REAUTE et Cécile TONERO  
30 juillet

Benoît CLERY et Delphine VEYET  
13 août

Jean DOS REIS et Lucia MENDES  
27 août

Guillaume DU BESSET  
et Anne-Sophie HETIER  
27 août

Dan ARAMA et Valérie GIMENEZ  
9 septembre

Frédéric LEGENVRE et Chantal DEFRANCE  
10 septembre

Mükremin KOCAK et Lorraine AYDIN  
22 octobre



## Décès

Pietro OLIVIERI  
le 1<sup>er</sup> janvier

Deolinda GONCALVES  
Veuve TEIXEIRA  
le 15 janvier

Mohamed GARET  
le 30 janvier

André BRIQUET  
le 10 février

Anne BATTAGLINO  
le 20 mars

Michel MOINE-PICARD  
le 15 avril

Florent LANDEAU  
le 28 mai

José BARATA CUSTODIO  
le 4 juin

Raymond GULLON  
le 4 juin

Alexandre PERENON  
le 5 juillet

Clara BRUTTI Epouse FERRAND  
le 24 juillet

Suzanne JORDAN  
Veuve DU BESSET  
le 21 août

Jean-Philippe CORBEX  
le 18 septembre

Marius ROUX-FARNOUX  
le 7 octobre

Joseph VISINI  
le 18 octobre

Madeleine GAILLARD  
Veuve TIVOLLIER  
le 2 novembre

Renée GIRAUD  
Veuve DAVID  
le 4 novembre

Rosina CARTOLANO  
Veuve SINATRA  
le 13 novembre

Maurice SAILLER  
le 18 novembre

Sigismond DUDZIK  
le 19 novembre

Augusta LANCERMIN  
Veuve FAYOLLE  
le 12 décembre

Aimée PRUDHOMME  
Epouse BEAU  
le 13 décembre

Ana LOPES DE AMORIM  
Veuve PEREIRA DIAS  
le 24 décembre